Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501414-20260716-20260727-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2026_07_27

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Nombre de suffrages : 14

Pour : 14
Contre : —
abs : —

Date de convocation
10/07/2026

Date d'affichage
10/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :
BARRIER David, BERGER Serge, M. CHAUVIN Cyrille, Mme DERRIEN Karine, DUBOIS Sandrine, M. GUESNE Titouan, M. HUET Julien, Mme LANDAIS Marie, M. MAIGNAN Nicolas, Mme PAQUET Pauline, Mme PAQUET Aurélie, M. REGNAULT Jean-Charles, Mme SISSOKO Laure

Procuration(s) :
M. MARCINIAK Ludovic donne pouvoir à Mme PAQUET Aurélie

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusés :
Mme GADBOIS Nathalie, M. MARCINIAK Ludovic

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GUESNE Titouan

Objet : Modification du contrat de location de la salle communale

Monsieur le Maire propose de modifier le contrat de location de la salle pour éclaircir certains points :

- L'heure de remise des clefs à l'entrée dans les locaux
- L'état des lieux de sortie
- L'interdiction d'utiliser de diffuseur de fumée
- Le rappel que la salle doit être vidée à 2h du matin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à cette modification.
Un exemplaire du contrat sera annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN
Le Maire,

MAIRIE de LANDAVRAN
Ille-et-Vilaine